INTERNATIONAL HYDROGRAPHIC **ORGANIZATION**



ORGANISATION HYDROGRAPHIQUE INTERNATIONALE

Dossier du BHI No. S1/0015

LETTRE CIRCULAIRE 58/2011 14 septembre 2011

ETAT DES VOTES SUR LES AMENDEMENTS A LA CONVENTION RELATIVE A L'OHI

Référence: LC 01/2011 du 5 janvier 2011

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

- 1. D'après les dernières informations communiquées par le Département des relations extérieures du Gouvernement de Monaco, à ce jour, les gouvernements de 32 Etats membres avaient officiellement notifié leur approbation aux amendements à la Convention relative à l'OHI, comme approuvé lors de la 3e Conférence hydrographique internationale extraordinaire (CHIE) d'avril 2005. Les Etats membres qui N'ONT pas encore approuvé le Protocole visant à modifier la Convention relative à l'OHI sont énumérés dans l'annexe jointe.
- Le Comité de direction incite donc vivement les Etats membres, qui n'ont pas encore approuvé le Protocole visant à modifier la Convention relative à l'OHI et qui figurent dans l'annexe, à suivre activement cette affaire auprès de leurs autorités gouvernementales. Pour que ce Protocole soit approuvé et entre en vigueur, 48 approbations sont nécessaires, soit 16 supplémentaires. Si ces 16 approbations sont reçues début janvier 2012 au plus tard, la Conférence de 2012 pourrait être tenue en tant que première réunion de l'Assemblée et le Conseil de l'OHI pourrait être sélectionné et approuvé par ladite Assemblée. Ceci devrait être considéré comme un but/objectif de l'Organisation et le Comité de direction est prêt à fournir tout soutien que les Etats membres pourraient solliciter.
- 3 A partir de la décision prise lors de la dernière réunion du Comité de coordination interrégional (IRCC), le Comité de direction a demandé au Département des relations extérieures du Gouvernement de Monaco de faire parvenir, par la voie diplomatique, aux gouvernements des Etats membres listés dans l'Annexe qui suit, une demande similaire aux fins d'accélérer leurs procédures internes pour que le Protocole visant à modifier la Convention relative à l'OHI puisse être approuvé avant la fin de cette année.

Veuillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Comité de direction,

Vice-amiral Alexandros MARATOS

Président

Annexe: Liste des Etats membres qui n'ont pas encore approuvé le Protocole visant à modifier la Convention relative à l'OHI.

LISTE DES ETATS MEMBRES QUI N'ONT PAS ENCORE APPROUVE LE PROTOCOLE VISANT A MODIFIER LA CONVENTION RELATIVE A L'OHI



République arabe syrienne

Thaïlande

Tonga

Trinité-et-Tobago

Turquie

Ukraine

Emirats arabes unis

Uruguay

Venezuela

^{*} Etats membres ayant fait l'objet d'une suspension